



Ta paye à pile ou face

C'est à ce jeu de hasard que la DG et le Ministère ont décidé de soumettre nos payes dès le mois de décembre.

Loin de se calmer, l'inquiétude des collègues du CSRH grandit à mesure que l'échéance du basculement de la paye dans le nouveau système SIRHIUS approche.

Le CSRH (Centre de Services des Ressources Humaines) est le service récemment implanté à Bordeaux qui sera chargé en début d'année 2015 de la gestion administrative et de la pré-liquidation de la paye pour l'ensemble de la population douanière.

Censée permettre de faire des économies, l'application SIRHIUS, l'outil inter-directionnel de gestion choisi par le Ministère, est loin d'être paramétrée pour permettre la prise en compte des différents régimes indemnitaires des 16 500 douaniers.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun des dossiers individuels des agents n'est à jour, les anomalies relevées depuis avril n'ont toujours pas été corrigées pour nombre d'entre elles. Les phases de test ne sont pas concluantes.

Les agents du CSRH, acteurs bien malgré eux de cette farce tragique, redoutent des erreurs importantes lors de la paye de décembre.

Joli cadeau de fin d'année, qui viendra s'ajouter à celui fait aux collègues de Metz lors de l'abandon de la TPL ou à l'ensemble des agents des douanes plus que jamais sous la menace du PSD.

La DG et le Ministère entendront-ils les personnels du CSRH qui, de l'agent aux directeurs, demandent le report de plusieurs mois du basculement de la paye dans le nouveau système ? Rien n'est moins sûr, d'autant plus qu'après le 15 novembre prochain le processus sera irréversible !

La CGT a d'ailleurs interpellé le Cabinet du Ministre lors de l'entrevue du 5 novembre à ce sujet.

À cette occasion nous avons déploré que le groupe de travail chargé d'expertiser au niveau ministériel l'outil SIRHIUS ait été reporté sine die.

Pour la CGT, seuls le report du basculement et le maintien des effectifs dévolus à la paye dans les DI permettront de se prémunir d'une catastrophe.

En tout état de cause, si le problème inacceptable de non paiement devait intervenir, toute la responsabilité porterait sur l'inconséquence de la DG et entraînerait des actions fortes des personnels douaniers.

La DG a trouvé un meilleur moyen pour faire des économies sur votre dos : vous offrir un bain de jouvence en vous payant comme des stagiaires.